



ADOPTEZ UN TILLEUL
DES QUINCONCES DE TRIANON



CHÂTEAU DE VERSAILLES

VERSAILLES, DES JARDINS D'EXCEPTION

ENSEMBLE, RECOMPOSONS



© Château de Versailles, Didier Saulnier

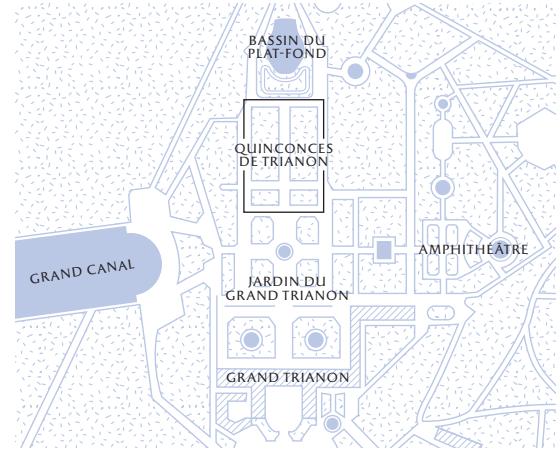
Cet hiver, 87 tilleuls regarniront les quinconces de Trianon. Cette replantation perpétue la vie de ces jardins telle que l'avait souhaité Louis XVI.

Dessinés vers 1672 par André Le Nôtre et son neveu Michel Le Bouteux, les jardins du Grand Trianon bordent le palais que Louis XIV avait fait construire en 1670 pour y fuir les fastes de la Cour et y abriter ses amours avec Madame de Montespan.

Les jardins du Grand Trianon ont ensuite été replantés au début du règne de Louis XVI, entre 1775 et 1778, dans une logique de modernisation et d'adaptation à une ouverture désormais très large aux visiteurs. Le tracé des allées a notamment été modifié et des quinconces ont été créés sur les dessins de l'architecte Richard Mique.

La replantation actuelle des quinconces de Trianon concerne les tilleuls laissés « en port libre », c'est-à-dire qui pourront grandir sans contrainte de taille régulière, situés entre parterre bas et le bassin du Plat-fond des jardins du Grand Trianon.

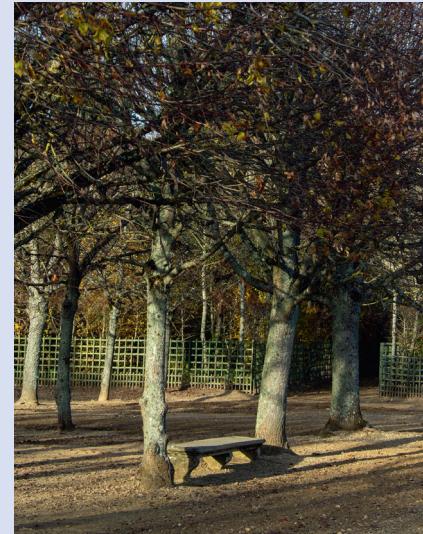
À l'époque de Louis XVI, les tilleuls laissés en port libre servaient à introduire l'illusion d'une forêt naturelle sur les parterres et respecter les rapports de volumes entre les parterres et les alignements attenants, conservant ainsi les bosquets tels que pendant le règne de Louis XIV.



COMMENT ADOPTER UN ARBRE?

Particulier ou entreprise, vous pouvez faire un don et adopter un ou plusieurs arbres. Le don s'effectue par chèque à l'aide du bulletin au dos.

ADOPEZ UN TILLEUL



QUEL EST LE COÛT D'UNE ADOPTION?

L'adoption d'un arbre s'élève à 1 000 €. Elle couvre l'achat, le transport, la plantation et l'entretien de l'arbre pendant deux ans. Après déduction fiscale, elle ne vous coûtera que 340 € si vous êtes un particulier et 400 € si vous êtes une entreprise (réduction d'impôts respectivement de 66% et 60% du montant de votre don).

QUE RECEVREZ-VOUS EN REMERCIEMENT DE VOTRE DON?

- Pour transmettre aux générations futures
- Pour célébrer une naissance
- En l'honneur d'un événement marquant
- En mémoire d'une personne chère

Pour laisser votre empreinte de façon durable dans un lieu historique où les savoir-faire artistiques de l'époque s'illustrent.

- un certificat d'adoption nominatif, à votre nom ou à celui de la personne à laquelle vous souhaitez l'offrir ou le dédier
- la carte d'abonnement « Un an à Versailles », vous permettant un accès illimité au Château pendant un an
- la mention de votre nom figurera sur le panneau de remerciements des donateurs à proximité des Quinconces

Pour vous conseiller :
Par téléphone : + 33 (0)1 30 83 77 70
Par email : mecenat@chateauversailles.fr

© Château de Versailles, Didier Saulnier

JE SOUHAITE PARTICIPER

à la replantation des quinconces de Trianon

En adoptant un tilleul = 1000 € (soit après déduction fiscale: 340 € (particuliers) 400 € (entreprises))

En adoptant tilleuls = x 1000 €

Civilité

Nom

Prénom

Et. Esc. Appart

Imm. Bât. Rés.

N° et voie

BP ou lieu-dit

Code postal

Ville

Pays

Téléphone

Date de naissance

Courriel

Date

Je renvoie ce bulletin accompagné d'un chèque à l'ordre de « L'agent comptable de l'EPV* » à l'adresse suivante :

Signature

**Château de Versailles
Service Mécénat
RP 834 – 78008 Versailles cedex**

Je souhaite recevoir des informations sur la programmation et les projets de mécénat du château de Versailles

Remerciements

Je souhaite garder l'anonymat

Je souhaite que mon nom figure parmi les donateurs de cette campagne d'acquisition ou je dédie ce don à**:

Civilité

Nom

Prénom

* Établissement public de Versailles

** vous pouvez dédier ce don en l'honneur ou en souvenir de la personne de votre choix.

C'est le nom de cette personne qui figurera sur la liste des remerciements des donateurs de la campagne.

Pour plus d'information, contactez-nous. Service Mécénat: + 33 (0)1 30 83 77 70 – mecenat@chateauversailles.fr